

**COMPTE RENDU**

--

**CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 6 JUIN 2013**

L'an deux mil treize, le six juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de DIEPPE SOUS DOUAUMONT s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale faite le 3 juin, sous la présidence du Maire, Alain MACEL.

Membres en exercice	Membres présents	Membres absents	Pouvoirs de vote
10	7	3	1

<b>PRESENTS</b>	Alain MACEL, Michel CHALONS, Bernard GEORGE, Jean-Christophe PATON, Jean MUTELET, Claudine DIDRY, Christine LAMPSON
<b>ABSENTS</b>	Emmanuel DUCROS, Nathalie MARECO, Séverine SANCHEZ
<b>POUVOIRS</b>	Nathalie MARECO à Alain MACEL
<b>SECRETARE</b>	Jean-Christophe PATON

**DELIBERATIONS**

- Par application de l'article L2121-11 du CGCT, le Conseil a été convoqué d'urgence par le Maire en raison de la question liée à la réforme de l'intercommunalité et du nécessaire positionnement du Conseil avant le 07.06.2013. Le Maire demande au Conseil de valider le caractère urgent de cette réunion, ce qui est approuvé à l'unanimité.
- Deux projets de délibérations relatives à la communauté d'agglomération autour de Verdun permise par le récent amendement "30000 habitants" a été présenté au Conseil Municipal par le Maire.  
Après en avoir débattu, et regrettant l'absence de visibilité concrète sur les compétences (contenu détaillé) et la fiscalité, le Conseil, ADOPTE, par 6 voix pour et 2 abstentions, les deux projets de délibérations présentés :
  - projet de statuts et périmètre
  - intention pour la charte de gouvernance.
- Suite à la demande de M. HOULLE Guillaume tendant au remboursement d'une partie de sa facture EDF correspondant à la fin du chantier de construction du logement communal, le Conseil ACCEPTE à l'unanimité de reverser la somme de 200€ sur le compte bancaire de Mlle FRANCOISE Astride ou M. HOULLE Guillaume, locataires dudit logement communal.

Le Maire

Alain MACEL